

**COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 AVRIL 2018**

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Patrick PILARSKI, Cécile BRAIDA, Michel FOURRIER, Yves MAUSSERT, Fabrice RENCUREL, Jérôme ZANELLA.

Excusé :

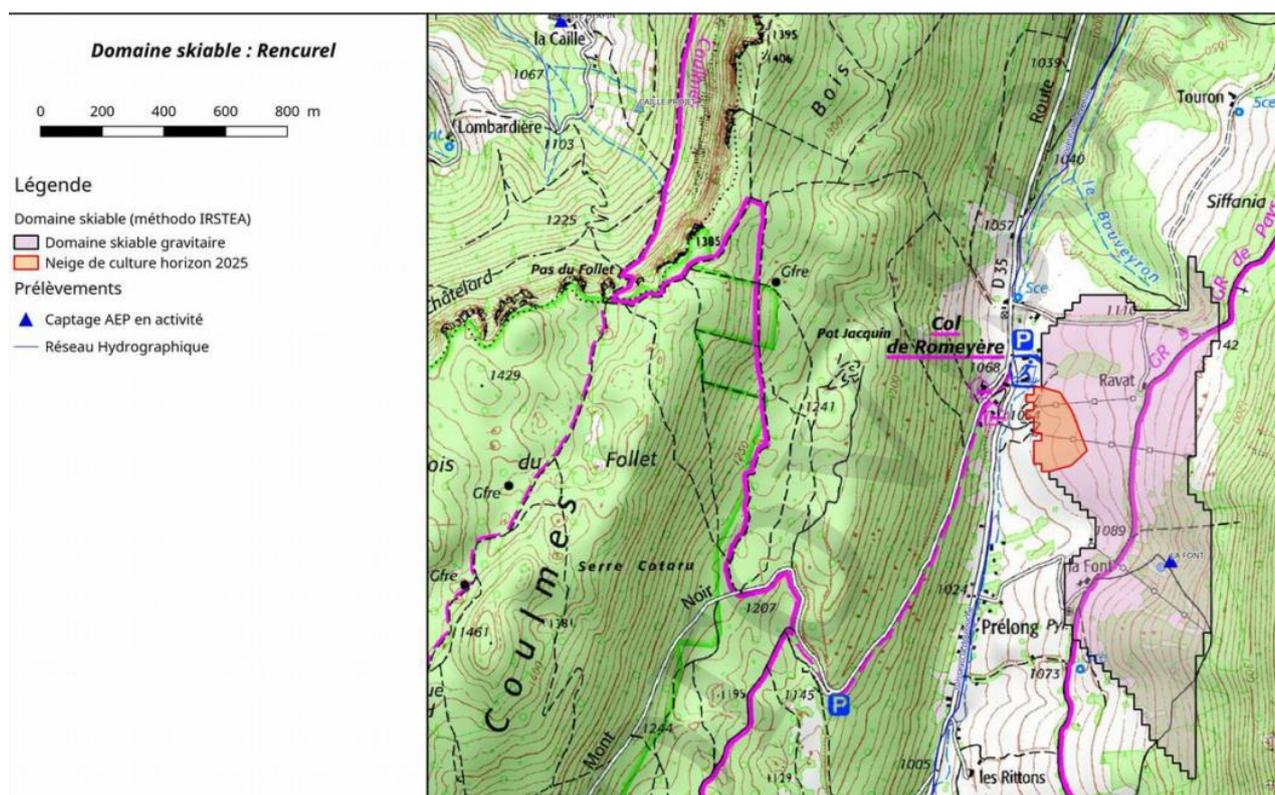
Secrétaires de séance : M. Patrick PILARSKI et Mme Mylène BORRELLI.

Monsieur le Maire liste les points à l'ordre du jour et propose de rajouter à l'ordre du jour la désignation des délégués communaux à la préparation de la fête du bleu 2019 et à l'aménagement des sentiers.

Accord du conseil.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

**1. Rapport intermédiaire sur l'étude du Département sur la neige de culture**



Monsieur le Maire présente le rapport sur l'étude du Département sur la neige de culture.

Le domaine alpin est majoritairement implanté sur la tête de bassin versant de la Doulouche ; une faible partie des écoulements générés sur ou au voisinage des pistes peut éventuellement rejoindre le bassin de la Drevenne au nord.

Il n'y a actuellement pas de neige de culture sur le domaine de ski alpin. Des réflexions débutent pour éventuellement sécuriser le front de neige à concurrence d'1 ha, soit 5 % de la superficie du domaine.

Il n'est pour le moment pas prévu de sécurisation de l'enneigement sur le domaine nordique des Coulmes, le départ ayant été remonté en altitude pour parer au manque de neige.

Il semble ainsi préférable d'alimenter le réseau de neige de culture à partir du réseau AEP, sur lequel il y a à priori de la marge de manœuvre de prélèvement (voir section 6.2.1.).

Le volume de la retenue devrait être calibré entre les besoins annuels (4000 m<sup>3</sup> sous climat actuel, xxx sous climat futur) et sa capacité de réalimentation durant la période hivernale, non négligeable par rapport à ces besoins (a priori de l'ordre d'au moins 100 m<sup>3</sup>/j en étiage). En période hivernale, il semble possible de récupérer au moins 150m<sup>3</sup>/j, soit finalement de quoi alimenter un enneigeur basse pression de 20m<sup>3</sup>/h pendant quasiment une nuit

Le principal problème semble plutôt être de disposer d'un espace pour établir cette retenue si elle devait être importante. Les espaces les plus propices sont soit recensés comme des secteurs de zones humides, soit sont localisés sur des parcelles dont l'accord des propriétaires peut poser problème.

La commune voyait comme possibilité une implantation au sud du départ du téléski de la Font. L'avantage est d'être proche du réseau AEP et du trop-plein de la source, mais ce n'est pas l'endroit le plus plat du secteur.

Peut-être est-il envisageable de se passer de retenue et d'avoir juste un petit bassin tampon de l'ordre de la centaine de m<sup>3</sup>.

### **Adéquation ressource, besoin et recommandations :**

- État actuel ou futur proche

La ressource de la source de la Font est largement excédentaire par rapport aux besoins en eau potable.

L'amélioration du rendement du réseau permettrait par ailleurs à lui seul de largement couvrir les besoins en neige de culture.

- Recommandations

– Affiner le projet pour voir s'il serait possible de se passer de retenue en branchant directement le réseau de neige de culture sur le trop-plein de la source, avec juste un bassin tampon.

– Travailler la question du foncier pour positionner la retenue si elle s'avérait nécessaire.

- Projets en cours ou envisagés :

1 ha de pistes enneigées artificiellement soit 5 % du domaine.

La ressource est largement disponible sur la source de la Font par rapport à ces besoins. C'est actuellement plus la question du foncier pour l'installation d'une retenue (si cette dernière s'avérait nécessaire) qui semble le point le plus complexe.

Ces questions seront à reprendre lorsque l'ensemble de l'étude initiée par le Département aura fait l'objet d'un rendu.

## **2. Travaux sur bâtiments**

Monsieur le Maire rappelle les différents programme en cours. Concernant la rénovation de l'appartement de l'école du village, des demandes de devis sont en cours pour la remise en état de l'appartement :

- ✓ Thibault Guerin : placards, 3 lames du plancher, porte d'une chambre, escalier, trémie, isolation, volets
- ✓ Jean-Louis Boero : salle de bain
- ✓ Gaservices : isolation des murs et plafonds, plancher, porte d'entrée, cuisine et peinture
- ✓ Electricité : le devis pour la reprise des tableaux et la fourniture/installation des radiateurs est parvenu en mairie (montant :2 570,00 € HT)

## **3. Désignation de délégués communaux**

Suite à la réunion conjointe des Conseils municipaux de Rencurel, St Julien-en-Vercors et St Martin-en-Vercors, il convient de désigner les élus référents pour chacune des actions communes envisagées :

Célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018 : Michel EYMARD

Fête du bleu: Michel FOURRIER, Jérôme ZANELLA, Fabrice RENCUREL

Aménagement de sentiers : Patrick PILARSKI, Michel FOURRIER

#### **4. Divers**

- Travaux d'enfouissement des réseaux, chemin des Gondrands : réunion le 18 mai à 10h00 avec le SEDI
- PLU : réunion le 18 avril avec les services de l'Etat et Claire BONNETON concernant la carte des risques et l'impact sur le projet de lotissement du Bécha

Séance levée à 20h55

Prochain conseil : 23 mai 2018 à 19h00